

SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE

Le conseil municipal valide le télétravail de ses agents et renforce la police municipale

Les agents de la commune pourront désormais travailler deux jours par semaine à leur domicile. Réunis en conseil municipal le 10 septembre, les élus ont voté à l'unanimité la mise en place de ce nouveau dispositif, pensé pour moderniser l'administration et améliorer les conditions de travail.

Démarche volontaire, le télétravail reste soumis à des conditions strictes : être assigné à des missions sans accueil du public, disposer des outils adaptés et résider en dehors de Saint-Seurin-sur-l'Isle. Pour compenser les frais engagés à domicile,

un forfait de 2,88 euros par jour de télétravail a été acté pour accompagner les agents.

68 agents

En matière de gestion du personnel, la municipalité a décidé de supprimer ses emplois vacants et stabiliser ses effectifs à 68 agents. Ce redéploiement budgétaire permet néanmoins de créer un poste d'assistant d'enseignement artistique principal et le recrutement de contrats d'apprentissage. De plus, la maire Anne Berthomé a fait valider la création d'un emploi de brigadier à temps

complet au sein de la police municipale. Parallèlement, deux agents de surveillance de la voie publique (ASVP) vont entamer un parcours de formation pour devenir policiers municipaux.

Par ailleurs, le Conseil a abordé plusieurs dossiers liés à l'aménagement et à la gestion environnementale. L'édile a présenté le rapport annuel 2025 du Smicval (Syndicat mixte de collecte et de valorisation des déchets) et fait valoir l'extension du périmètre du SDEEG (Syndicat départemental énergies et environnement de la Gironde), avant d'affirmer son soutien à la chasse à la palombe au fil.

Plusieurs subventions ont également été attribuées à la coopérative scolaire, au collège de Coutras et au Centre communal d'action sociale (CCAS). Les élus ont validé l'actualisation des tarifs pour la location des salles communales, les cours de l'école de danse, ainsi que la participation financière à l'achat de matériel pour le psychologue scolaire du Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased). Le conseil a adopté la revalorisation des tarifs de capture des animaux errants. Enfin, la commune a instauré une taxe sur les logements vacants pour réguler le parc immobilier local.

Karine Poullain



Un brigadier va renforcer l'équipe de la police municipale. K. P.

LES SALLES-DE-CASTILLON

Le club d'entreprises multiplie les projets

L'assemblée générale du club d'entreprises Tecap (Terre d'entreprises Castillon-Pujols) s'est tenue au château Mauperier, vendredi 11 septembre, en présence d'une trentaine de membres de l'association et d'élus, dont Liliane Poivert, conseillère départementale et vice-présidente de la CdC Castillon-Pujols, et Robert Poccino, vice-président de la CdC.

« Ce rendez-vous constitue un moment essentiel pour l'association, permettant de revenir sur les réussites de l'année écoulée et de

se projeter collectivement vers l'avenir », a souligné le président Laurent Clavel.

Un salon en 2027

Parmi les perspectives énumérées, Tecap souhaite poursuivre le développement de ses actions. Les thématiques envisagées visent la santé mentale du dirigeant, le lien intergénérationnel, la cybersécurité, les arnaques, la prévention liée au climat, ainsi que les suggestions des adhérents. Les soirées thématiques, le déve-

loppement des Tecap Business Expresso (petits-déjeuners) et des Tecap Business Apéro (afterworks) seront maintenus, sans oublier le développement de son espace de travail partagé - le G-Co - qui reçoit régulièrement 20 co-workers.

Un projet événementiel est également en préparation avec l'organisation du salon Local Attitude, prévu en juin 2027 sur le thème de l'économie circulaire. Par ailleurs, la gratuité de la première année est instaurée pour les entreprises aidées par la CdC Castillon-Pujols. « La poursuite de la volonté de partenariat dans la vie économique locale et l'affirmation du rôle de Tecap comme force de proposition dans les réflexions économiques du territoire » est le leitmotiv de l'association, qui a été lauréate or des Talents des territoires, organisés par la CCI Bordeaux Gironde.

Simone Tomasin

LE NOUVEAU BUREAU

Président, Laurent Clavel; vice-présidents, Philippe Hébrard et Vincent Mizzi; trésorier, Frédéric Granereau; trésorière adjointe, Margot Horgue; secrétaire, Jean-Michel Gaunis; secrétaire adjoint, Patrick Quattrocchi.



Les adhérents de Tecap ont visité le chai du château Mauperier S. T.

ABZAC

Un complexe sportif XXL

La commune d'Abzac a inauguré, samedi 12 septembre, sa nouvelle halle sportive : un équipement ambitieux, fruit d'un travail au long cours initié en 2020. Six ans plus tard, 3 200 m² ont été construits sur l'ancien terrain de football. « Nous avons bien fait de prendre le temps de poser les questions nécessaires », a souligné le maire Grégory Bordat, estimant que le pari de préserver l'environnement tout en créant un espace dédié aux loisirs est aujourd'hui réussi.

La réalisation de cet ensemble représente un investissement d'environ un million d'euros. Une somme « raisonnable et maîtrisée » selon l'édile, rendue possible grâce aux 338 000 euros de subventions publiques (175 000 euros au titre de la DETR, 128 000 euros du Département de la Gironde et 35 000 euros de la Fédération française de tennis). Le bâtiment se distingue également par son approche durable avec une toiture entièrement recouverte de panneaux photovoltaïques, un projet financé par la société Orkane, illustrant la volonté de la municipalité d'allier sport et transition énergétique.

Un équipement polyvalent

Cette halle bénéficiera en priorité aux élèves de l'école d'Abzac pour leurs activités scolaires et périscolaires. Mais l'équipement se veut aussi polyvalent : le club de football, les



Le nouvel équipement est opérationnel depuis le 12 septembre. VIVRE À ABZAC

associations locales et potentiellement celles des communes voisines pourront s'y retrouver.

Dans son discours, le maire a tenu à accorder une place particulière au tennis, sport emblématique de la commune. Rappelant l'histoire du club, de ses modestes débuts dans un chalet aux compétitions actuelles. Il a également rendu hommage à Michel Dion, ancien président du club, pour son engagement. L'inauguration fut l'occasion d'une pensée pour l'ancien maire, Jean-Louis d'Anglade. Grégory Bordat a tenu à l'associer à cette réussite, rappelant que « les projets d'une commune ne commencent pas avec une personne et ne doivent pas s'arrêter avec une autre ».

K. P.

